

La diversité de la population luxembourgeoise

Charlie Klein & François Peltier¹

Cette factsheet examine certaines dimensions de la diversité sur la base des données du recensement pour l'ensemble de la population du Luxembourg (nationalité, pays de naissance, langues, handicaps).

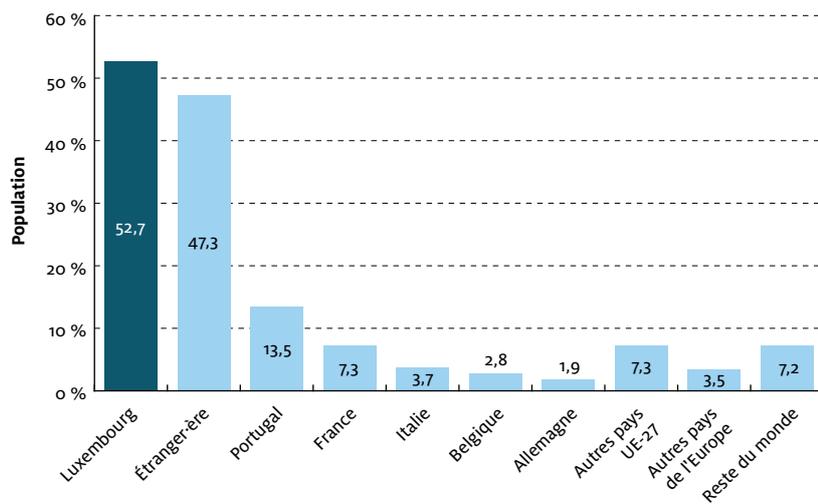


47 % de la population possède une nationalité étrangère.

Au 1er janvier 2024, le Grand-Duché compte 317 678 personnes étrangères vivant sur son territoire, dont 12,4 % sont nées au Luxembourg. La part des personnes étrangères dans la population représente 47,3 %.

Quelque 180 nationalités sont présentes sur le territoire luxembourgeois au début de l'année 2024. Plus de trois quarts des étranger-ère-s au Luxembourg sont des ressortissant-e-s d'un pays de l'UE-27 (245 548 personnes). La plus grande communauté non européenne est composée des ressortissant-e-s ukrainien-ne-s (5 357 personnes). Les personnes d'origine portugaise représentent la plus grande communauté étrangère, leur part dans la population totale s'élevant à 13,5 % (voir fig. 1).

Fig. 1: Population par nationalité (en %)



Source : STATEC, sur la base du RNPP, 1er janvier 2024.



Les personnes d'origine portugaise représentent de loin la première nationalité étrangère, malgré une diversification des nationalités au fil du temps.

La dynamique de l'immigration fait que la part des personnes étrangères dans la population totale du Luxembourg est passée de 26,3 % en 1981 à 47,3 % en 2024. En d'autres mots, depuis 1981, la population de nationalité luxembourgeoise a augmenté de 31,8 %, passant de 268 813 à 354 372, alors que la population de nationalité étrangère a augmenté de 231,6 %, passant de 95 789 à 317 678.

L'augmentation des Luxembourgeois-es s'explique principalement par les nombreuses acquisitions de la nationalité luxembourgeoise, surtout suite à la loi de 2008, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2009, qui facilite les procédures de naturalisation et l'obtention de la nationalité.

Les Portugais-es constituent le groupe le plus important des personnes étrangères, avec 28,6 % de l'ensemble de la population étrangère vivant au Luxembourg en 2024. Toutefois, leur part a légèrement diminué durant les dernières années. La part des personnes d'origine italienne dans la population étrangère totale a fortement diminué, passant de 23,2 % en 1981 à 7,9 % en 2024. La part des Allemand-e-s et des Belges dans la population étrangère a également tendance à reculer. En revanche, la part des résidents d'autres nationalités parmi les personnes étrangères a augmenté assez fortement, passant de 11,1 % en 1981 à 35,8 % en 2024.



1: Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC).

13,7 % de la population totale et 22,7 % des Luxembourgeois-es possèdent au moins une seconde nationalité.

Au 1^{er} janvier 2024, 580 152 personnes avaient une seule nationalité (86,3 %), 13 % deux nationalités et 0,7 % au moins trois nationalités (voir tab. 1). Ainsi, 13,7 % de la population luxembourgeoise totale possèdent au moins une seconde nationalité.

Il est à noter que parmi les Luxembourgeois-es, 77,3 % possèdent exclusivement la nationalité luxembourgeoise, alors que 22,7 % possèdent au moins une deuxième nationalité (contre 5,2 % en 2011). Cette augmentation est attribuable à la Loi du 22 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise (voir ci-dessus), qui permet d'obtenir la citoyenneté luxembourgeoise tout en gardant sa nationalité d'origine.

Parmi ces Luxembourgeois-es qui possèdent au moins une deuxième nationalité, 25,1 % ont comme seconde nationalité la nationalité portugaise, 14,3 % la nationalité française, 7,4 % la nationalité italienne et 7,3 % la nationalité allemande. Ces cinq nationalités représentent 60,0 % des Luxembourgeois possédant une deuxième nationalité. Par ailleurs, on constate que 73,2 % des Luxembourgeois possédant une seconde nationalité ont une nationalité d'un autre pays de l'UE-27, 13,2 % celle d'un autre pays européen, 5,2 % celle d'un pays africain, 3,0 % celle du continent américain, 5,3 % d'un pays asiatique et environ 0,1 % celle d'un pays de l'Océanie ou autre.

Tab. 1 : Nombre de nationalités par habitant selon sa nationalité principale au 1^{er} janvier 2024

Nombre de nationalités	Nationalité principale		
	Luxembourgeoise	Étrangère	Total
1	273.862	306.290	580.152
2	76.243	11.191	87.434
3+	4.267	197	4.464
Total	354.372	317.678	672.050
1	77,28 %	96,42 %	86,33 %
2	21,51 %	3,52 %	13,01 %
3+	1,20 %	0,06 %	0,66 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : STATEC, sur la base du RNPP.

Près de la moitié des résident·e·s (48,9 %) sont né·e·s au Luxembourg.

Les statistiques basées sur la nationalité ne révèlent qu'une partie de la réalité. Celles concernant le pays de naissance permettent de dresser un tableau plus complet. Au 1^{er} janvier 2024, 48,9 % des résidents sont nés au Luxembourg alors que 51,1 % sont nés en dehors du Luxembourg. Parmi les personnes de nationalité luxembourgeoise, 81,6 % sont nées au Luxembourg. En ce qui concerne les personnes de nationalité étrangère, 87,6 % sont nées à l'étranger alors que 12,4 % sont nées au Luxembourg.

Parmi les personnes nées au Luxembourg, 88,0 % ont la nationalité luxembourgeoise. À l'inverse, 19,0 % des personnes nées hors du Luxembourg ont la nationalité luxembourgeoise (voir tab. 2). Pour les personnes nées hors du Luxembourg, la part de personnes ayant la nationalité luxembourgeoise varie considérablement selon le pays de naissance.

Tab. 2 : Pays de naissance selon la nationalité au 1^{er} janvier 2024

Pays de naissance	Nationalité		
	Luxembourgeoise	Étrangère	Total
Luxembourg	88,0 %	12,0 %	100,0 %
Étranger	19,0 %	81,0 %	100,0 %
Portugal	11,7 %	88,3 %	100,0 %
France	16,2 %	83,8 %	100,0 %
Belgique	28,3 %	71,7 %	100,0 %
Italie	14,5 %	85,5 %	100,0 %
Allemagne	36,5 %	63,5 %	100,0 %
Cap-Vert	25,2 %	74,8 %	100,0 %
Espagne	9,4 %	90,6 %	100,0 %
Roumanie	12,3 %	87,7 %	100,0 %
Brésil	20,0 %	80,0 %	100,0 %
Ukraine	10,8 %	89,2 %	100,0 %
Inde	13,4 %	86,6 %	100,0 %
Royaume-Uni	32,3 %	67,7 %	100,0 %
Autre pays	21,6 %	78,4 %	100,0 %
Total	52,7 %	47,3 %	100,0 %

Source : STATEC, sur la base du RNPP.



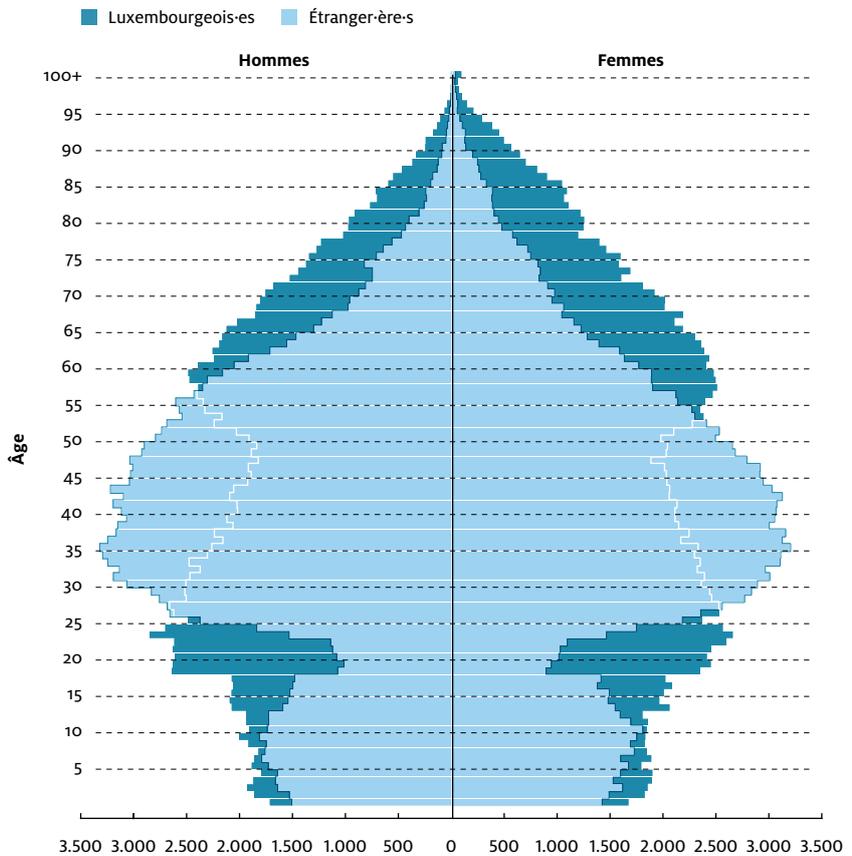
Les résident-e-s de nationalité étrangère sont plus jeunes que les Luxembourgeois.

Au 1er janvier 2024, l'âge moyen de la population était de 40,6 ans pour les femmes et de 39,2 ans pour les hommes. Les habitant-e-s étranger-ère-s sont sensiblement plus jeunes que les Luxembourgeois. L'âge moyen pour les femmes luxembourgeoises est de 42,2 ans contre 38,7 ans pour les femmes étrangères. Pour les hommes luxembourgeois, l'âge moyen s'élève à 40,0 ans contre 38,4 ans pour les hommes étrangers.

En superposant la pyramide des âges des personnes étrangères et des Luxembourgeois (voir fig. 2), on observe que les étranger-ère-s sont sous-représenté-e-s dans les classes d'âge comprises entre 0 et 24 ans. Ensuite, pour les classes d'âge de 30 à 54 ans, la population étrangère est surreprésentée (par exemple, 60,1 % des 40-44 ans sont des personnes étrangères). A partir des groupes d'âges de plus de 55 ans, la part de la population luxembourgeoise prend à nouveau le dessus. La population étrangère diminue et devient très faible aux âges très élevés.

La pyramide d'âges de l'année 2024 se caractérise principalement par une base assez étroite, qui s'élargit fortement au milieu avant de se resserrer de nouveau vers le sommet. Le surplus des personnes en âge de travailler s'explique avant tout par les migrants qui viennent s'installer au Luxembourg pour des raisons professionnelles. Le vieillissement de la population luxembourgeoise est lui aussi manifeste, avec un nombre assez élevé de personnes âgées de 80 ans et plus.

Fig. 2: **Pyramide des âges selon la nationalité au 1er janvier 2024**



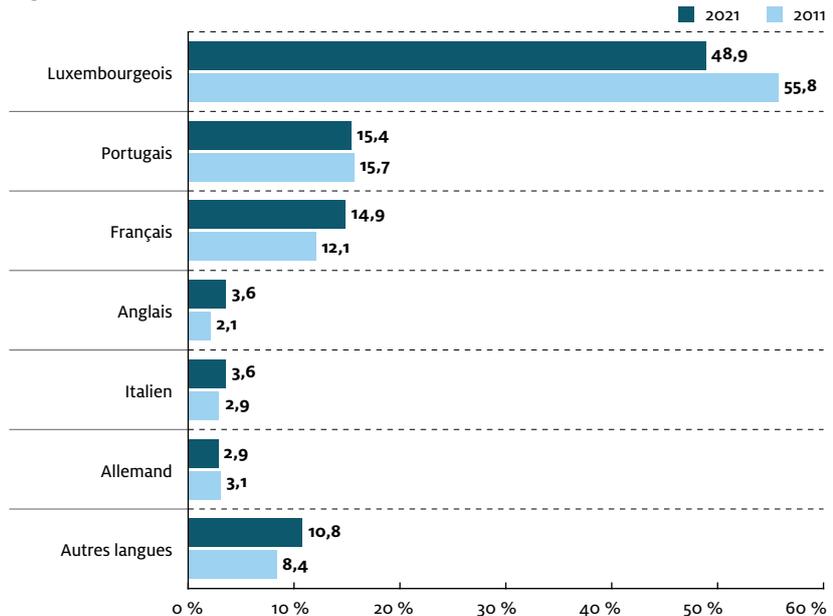
Source : STATEC.

La proportion de personnes déclarant le luxembourgeois comme langue principale a diminué.

Pour près de la moitié des personnes interrogées dans le recensement, le luxembourgeois est la première langue principale, le portugais venant en deuxième place devant le français, qui a son tour devance de loin l'anglais et l'italien, suivi de l'allemand. Toutefois, si le nombre des personnes indiquant le luxembourgeois comme langue principale augmente légèrement de 265 731 à 275 361, sa présence relative a nettement baissé (passant de 55,8 % à 48,9 %).

Les pourcentages du portugais et de l'italien ont eux aussi connu une légère baisse, alors que la présence du français et de l'anglais comme langue principale a augmenté. Quant au nombre de réponses indiquant une « autre langue », il a fortement augmenté, passant de 40 042 à 60 582.

Fig. 3: **Population par langue principale, en 2011 et en 2021 (en %)**



Source : STATEC, RP2021, RP2011.

Le luxembourgeois est parlé par 47,1 % des personnes à la maison et au travail.

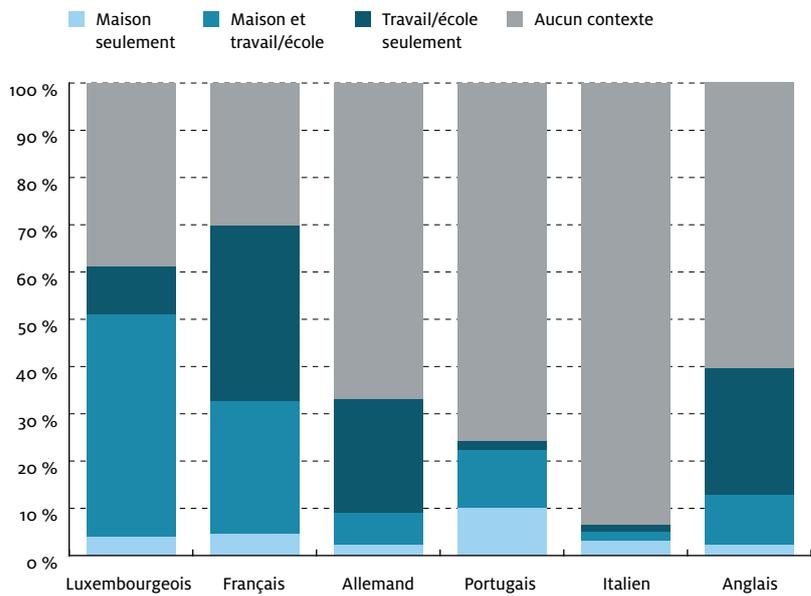
Le luxembourgeois est parlé par presque la moitié des personnes interrogées à la fois à la maison et au travail ; cependant, environ 4 personnes sur 10 ne parlent le luxembourgeois, ni à la maison ni au travail (voir fig. 4).

Le français présente un profil différent : plus d'un tiers le parle uniquement à l'école ou au travail, un peu moins d'un tiers l'utilise à la maison comme au travail, un autre petit tiers ne le parle dans aucun de ces contextes. L'utilisation exclusive à la maison est en revanche l'exception.

La situation est encore différente pour l'anglais : plus d'une personne sur quatre parle cette langue exclusivement au travail ou à l'école, 11 % parlent l'anglais à la maison et au travail, 2 % exclusivement à la maison.

En 2021, 38,5 % ont déclaré utiliser une seule langue dans le cadre familial et professionnel, tandis que 61,5 % ont déclaré utiliser plus d'une langue (STATEC, RP2021).

Fig. 4 : Langues parlées selon le contexte (maison / travail) (en %)



Source : STATEC, RP2021, RP2011.

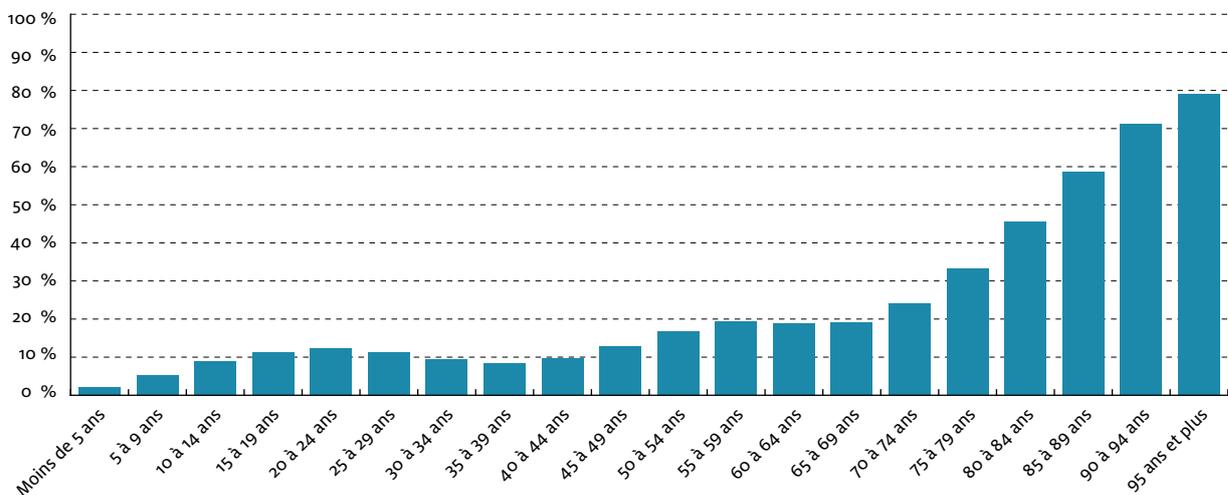
14,6 % de la population déclarent avoir un handicap.

En 2021, 14,6 % de la population, soit 94 000 personnes, se déclaraient en situation de handicap. Il convient de noter qu'une même personne pouvait cocher plusieurs types de handicap. Le type de handicap le plus fréquent est la malvoyance, qui concerne 8,7 % de la population au Luxembourg. Viennent ensuite une mobilité réduite (3,9 %) et un handicap auditif (2,5 %).

En ce qui concerne le degré du handicap, 6,4 % de la population luxembourgeoise rapportent un handicap léger, 4 % un handicap modéré et 2,9 % un handicap sévère. Enfin, 1,4 % de la population rapporte être en situation de handicap sans en spécifier le degré.

La prévalence du handicap augmente avec l'âge des personnes concernées (voir fig. 5).

Fig. 5 : Prévalence des handicaps par âge (en %)



Source : STATEC, RP2021.